

Modification de la Déclaration de Récolte ou SV11 avant revendication

(A remettre à l'ODG à chaque changement)

Je soussigné(e) :	
N° CVI	
Demeurant à :	
Saal4a. 204	

Récolte: 201...

Ligne DR	Libellé	Déclaration initiale (ou dernière rectification) A la place de		Rectification II faut lire	
		IGP	IGP	IGP	IGP
4	Superficie				
5	Récolte totale (avec lies)				
15	Volume revendicable (vin clair sans lies)				

Le:			
Tampon et Signature du déclarant			

Dans les 2 colonnes de gauche, reprendre ce qui est inscrit sur le SV 11 ou la déclaration de récolte, dans celles de droite, noter ce qui devient la nouvelle déclaration.